

Vincent Artuso

La collaboration au Luxembourg durant la Seconde Guerre mondiale (1940-1945)

Accommodation, Adaptation, Assimilation



Vincent Artuso

La collaboration au Luxembourg durant la Seconde Guerre mondiale (1940-1945)

Accommodation, Adaptation, Assimilation



Introduction

L'approche du sujet

Comme le montre l'étude de la littérature luxembourgeoise consacrée à la Seconde Guerre mondiale, le thème de la collaboration fut largement laissé dans l'ombre ou du moins traité avec méfiance tant il restait – et reste – sensible. L'absence quasiment complète de débat public sur le sujet ne doit néanmoins pas tromper sur la vivacité du souvenir parmi ceux qui ont vécu l'occupation. Un prêtre avec qui j'abordai la question me raconta que dans les années 1970, alors qu'il s'apprêtait à prendre ses fonctions dans un petit village des Ardennes, son prédécesseur lui conseilla de prêcher sans relâche la réconciliation car la paroisse restait divisée entre patriotes et pro-allemands. Benoît Majerus rapporta de son côté l'anecdote de cette dame qui s'était vue reprocher par ses amies d'avoir acheté un appartement par l'intermédiaire d'un agent immobilier dont le tort était d'être le fils d'un *Gielemännchen* – un « collabo ».

Si les souvenirs de l'occupation et de la collaboration continuèrent à agiter la société dans ses tréfonds, ils remontèrent rarement à la surface. Comme nous venons de la voir, le souvenir de la collaboration disparut totalement de l'espace public dans les trois décennies qui suivirent la fin de la guerre. Les impératifs du maintien de l'ordre et de la reconstruction avaient amené l'Etat à favoriser la réintégration dans la communauté nationale des quelques milliers d'inciviques. La pacification des esprits ne put avoir lieu qu'au prix d'un refoulement des aspects les plus pénibles du passé récent. Les anciens collaborateurs ne demandaient d'ailleurs pas mieux que de faire oublier leur comportement durant la guerre. Quant à ceux qui avaient résisté, beaucoup regrettaient de n'avoir pu mener à bout la régénération du pays telle qu'ils l'avaient rêvée. Ils durent se contenter d'être élevés au rang de héros nationaux – ce qui était autant une manière de les honorer que de les neutraliser. Mais puisqu'ils tenaient au moins cette revanche historique, ils entendaient bien frapper d'interdit l'évocation de leurs anciens ennemis. Le rôle de la collaboration avait été « largement mis en évidence, de 1940 à 1944, par la presse allemande » estimait ainsi Henri Koch-Kent⁶⁴. C'est dans ce contexte que naquit le mythe fondateur.

64 KOCH-KENT, Henri, „Zu Luxemburg zwischen Selbstbehauptung und nationaler Selbstaufgabe von Paul Dostert“, in: *Tageblatt*, 8 juin 1985, p.6.

A partir des années 1970, lorsque la collaboration est réapparue en tant que sujet d'histoire, son caractère tabou n'a pas disparu, il s'est au contraire renforcé. Au moment où on commençait à en reparler au Luxembourg, la collaboration changeait de signification. Dans les premières décennies de l'après-guerre, ceux qui avaient collaboré avec les Allemands ne furent condamnés qu'en tant que traîtres à leurs patries. La charge était certes lourde, mais ils étaient uniquement mis au ban de leurs pays, non de la civilisation. Leurs soutiens pouvaient encore s'exprimer publiquement, sans se discréditer dans l'opinion. A titre d'exemple, Henry Rousso a montré que Pétain n'avait pas manqué de défenseurs influents dans les années 1950 et que, bien loin d'agir dans l'ombre, ceux-ci n'hésitaient pas à plaider ouvertement la clémence pour celui qui, pour de nombreux Français, restait le héros de Verdun. L'étoile du maréchal ne commença à pâlir, avant de s'éteindre définitivement, qu'à partir des années 1970⁶⁵.

C'est qu'entre-temps l'onde de choc de l'Holocauste avait atteint l'opinion publique internationale. Si la plupart de ses aspects avaient été abordés durant les procès de Nuremberg, le souvenir de l'assassinat de six millions de juifs européens avait par la suite été refoulé. Il ne remonta à la surface qu'au début des années 1960, en particulier après la capture d'Adolf Eichmann par les services secrets israéliens et son procès à Jérusalem. Depuis ce crime incommensurable a occupé une place sans cesse croissante dans la mémoire de la Seconde Guerre mondiale⁶⁶. Par conséquent, ceux qui avaient collaboré avec les nazis ne pouvaient plus seulement être perçus comme des gens qui avaient fait du mal mais comme les auxiliaires du Mal par excellence ; l'adversaire au sens politique est devenu l'Adversaire au sens biblique.

Dans les sociétés occidentales, qui ne sont pas cimentées par des conceptions religieuses communes, c'est aujourd'hui la position face à l'Holocauste qui fait office de baromètre moral. La vertu d'un pays se mesure non seulement à l'attitude qui fut celle de ses dirigeants et de sa population durant la Seconde Guerre mondiale mais également à la manière dont la mémoire de celle-ci y est cultivée. L'Autriche est un exemple significatif. Au sortir de la guerre, les Alliés avaient très généreusement proclamé ce pays « première victime de l'Allemagne nazie ». Cette image changea du tout au tout, à partir de la seconde moitié des années 1980, lorsque le passé du président Kurt Waldheim (1986–1992) devint matière à un débat au retentissement international. Les Autrichiens furent alors accusés d'avoir refoulé leur passé, nié l'évidence de leur implication dans les crimes du Troisième Reich, au point que, récemment encore, des faits divers très médiatisés

65 ROUSSO, Henry, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990.

66 Au sujet de la mémoire de l'Holocauste, voir notamment : SEGEV, Tom, *Le septième million*, Paris, Liana Levi, 1993 ; NOVICK, Peter, *L'Holocauste dans la vie américaine*, Paris, Gallimard, 2001.

(affaire Kampusch, affaire Fritzl) furent attribués aux maux d'une société trop longtemps incapable d'assumer son histoire.

Remise en question de la perception qu'elle a d'elle-même ; coûts en matière de prestige international ; coûts financiers, éventuellement, sous la forme de réparations : tels sont les conséquences possibles auxquelles doit faire face une société qui voit réapparaître son passé collaborationniste. Cela pourrait expliquer pourquoi la Commission spéciale chargée d'étudier la spoliation des « biens juifs » s'est contentée, comme nous l'avons vu, de conclure qu'aucun Luxembourgeois ne pouvait être tenu pour responsable et que la question des réparations était réglée depuis longtemps. Il est tout aussi révélateur qu'elle ait proposé au gouvernement de créer un centre de documentation et un mémorial. Plutôt que d'étudier sérieusement la question qui lui était posée, la commission présidée par Paul Dostert, a préféré l'enterrer – mais elle a prévu de le faire dans la pompe conformiste de la culture mémorielle.

Le sujet est intimidant parce que ses enjeux dépassent largement l'historien – ce qui a conduit certains d'entre eux à se poser les mauvaises questions. Si les étudiants de l'Université de Bruxelles, qui ont décortiqué les dossiers de l'épuration judiciaire, n'ont pas trouvé de collaborateurs par conviction, malgré les indices qui existent dans ces sources, c'est qu'ils se sont demandé pourquoi des Luxembourgeois avaient collaboré et qu'ils ont reculé dans les cas où ils auraient du répondre : parce qu'ils y croyaient. Somme toute, ils ont eu raison de ne pas sauter le pas. La question du pourquoi est un piège. C'est un anachronisme qui amène à porter des jugements sur des comportements de l'époque en fonction des connaissances et des perceptions que nous en avons aujourd'hui. La recherche luxembourgeoise sur la collaboration, bien qu'elle ne soit encore qu'à un stade embryonnaire, a pourtant démontré qu'il était possible d'éviter ce genre d'écueils. Dans leurs travaux sur le sujet, des historiens comme Emile Krier, Henri Wehenkel ou Benoît Majerus ont en particulier insisté sur les nécessités d'un retour rigoureux au contexte et d'une différenciation plus fine des comportements.

Concernant ce dernier point, Majerus a proposé de reprendre la palette mise au point par Martin Broszat et Ian Kershaw. L'adapter au contexte luxembourgeois implique néanmoins de lui apporter certaines modifications. Les notions de consentement et de coopération ont été forgés pour la société allemande, où l'emprise du régime nazi ne fut certes jamais totale ni même homogène, mais qui est tout de même celle qui donna naissance au national-socialisme et lui permit de s'épanouir. Il n'en alla pas de même au Luxembourg où cette idéologie fut imposée de l'extérieur, de manière autoritaire et violente. Je propose donc de remplacer les notions de consentement et de coopération par celles d'accommodation et d'adaptation. La première implique l'acceptation d'un fait accompli fondé sur un rapport de forces disproportionné. Ceux qui s'accomodèrent ne le firent pas parce

que leur conscience ou leur volonté les y poussaient mais parce qu'ils souhaitaient revenir à un semblant de normalité au milieu de circonstances auxquelles ils ne pouvaient rien changer – où pensaient ne rien pouvoir changer. L'adaptation est un comportement plus volontariste. Ceux qui l'adoptèrent pensaient que le régime d'occupation était, en somme, un régime comme un autre et qu'il était possible de lui arracher des concessions en jouant son jeu.

En ce qui concerne la notion de collaboration, je préfère l'utiliser dans le sens politique de coopération d'Etat à Etat. Il n'en sera donc question que dans les chapitres qui traitent de la Commission administrative et de la Commission politique. «Collaboration» convient mieux pour définir l'attitude adoptée par les représentants de ces corps face à l'Allemagne que celle qui le sera par ceux que l'on nomme généralement «collaborateurs». La différence entre les deux fut imposée par les Allemands eux-mêmes. En effet, ils n'exigèrent pas des Luxembourgeois qu'ils collaborent, comme l'auraient fait des Français ou des Belges, mais qu'ils deviennent allemands. Pour ceux qui acceptèrent cette voie, je parlerai d'assimilation. Or, pour l'administration allemande au Luxembourg, confiée non pas à un haut fonctionnaire, mais à un dirigeant local du parti nazi, le Gauleiter Simon, il ne suffisait pas de changer de nationalité pour s'assimiler, il fallait aussi embrasser la vision du monde nationale-socialiste. La problématique de l'assimilation fut à la fois nationale et idéologique.

C'est pour cette raison que je nommerai pro-allemands ceux qui choisirent l'assimilation. Cette désignation est dérivée de la nomenclature allemande de l'époque, acceptée et même revendiquée par les partisans luxembourgeois du Troisième Reich. Pour désigner ces derniers, les Allemands utilisaient des expressions comme *deutschgesinnte Luxemburger* (Luxembourgeois de conviction allemande), *deutschfreundliche Luxemburger* (Luxembourgeois germanophiles) ou *deutschbewusste Luxemburger* (Luxembourgeois conscients de leur germanité).

Puisqu'il est ici question de collaboration, les comportements que je traiterai de manière détaillée sont ceux qui allèrent dans le sens des exigences allemandes (adaptation, accommodation, assimilation). Les autres (résistance, opposition, dissension) seront néanmoins aussi évoqués. En effet, les catégories que je propose ne décrivent pas des attitudes figées mais qui évoluèrent tout au long des différentes phases de l'occupation. Connaître leur évolution et les transitions de l'une vers l'autre, leurs limites et leurs zones de contact, est une manière de mieux cerner sur quelles sortes d'appuis les Allemands purent compter à un moment donné. Je me livrerai donc à une analyse de l'opinion assez large mais dans le but unique de comprendre de quelle manière des Luxembourgeois purent contribuer à l'édification du régime national-socialiste qui domina leur pays durant les années d'occupation.

Dans la première partie de ce livre, il sera question de la situation à laquelle furent confrontés les dirigeants du pays après l'invasion et aux offres de collaboration qu'ils firent aux Allemands. Les trois premiers chapitres déboucheront sur une esquisse des premières phases de la période d'occupation (mai-août 1940). Le quatrième, consacré au sort tragique de la communauté juive, sortira de ce cadre chronologique. J'ai toutefois voulu l'insérer dans cette partie car il éclaire un aspect important de la collaboration de la Commission administrative avec le Gauleiter.

Les deux parties suivantes, renouent avec l'approche chronologique. L'étude de la VdB, de la section luxembourgeoise du NSDAP et de leurs organisations annexes y occupe une place importante. Nous suivrons leur évolution, à travers leur confrontation avec l'opinion luxembourgeoise mais aussi avec les autorités allemandes, qui n'étaient nullement monolithiques. Cette étude permettra d'affiner le découpage des différentes phases de l'occupation déjà entamée dans les premiers chapitres. Plus précisément, la deuxième partie aura pour objet la prise de contrôle – jusqu'à son apogée – de la société luxembourgeoise par les institutions du régime national-socialiste; la troisième, l'isolement progressif des assimilés, jusqu'à la libération.

La troisième partie traitera des agriculteurs et des ouvriers – plus particulièrement de ceux du bassin minier. Cela nous permettra d'entrevoir comment les autorités allemandes adaptèrent leur discours et leur politique en fonction des catégories socioprofessionnelles et, par là, de nous faire une image plus précise de leur emprise. Bien sûr, il aurait été préférable d'étendre l'analyse à d'autres groupes sociaux mais je n'ai eu ni le temps, ni la documentation nécessaire pour cela. J'ai malgré tout voulu garder ces chapitres pour deux raisons. Ils nous permettront d'abord de nous pencher sur deux questions que Claude Wey fut le premier à soulever: pourquoi les ouvriers et les viticulteurs étaient-ils sur-représentés dans les rangs de la NSDAP et pourquoi les agriculteurs y étaient-ils sous-représentés? Et puis, se pencher ne serait-ce que sur deux catégories socioprofessionnelles – qui il est vrai regroupaient à l'époque une majorité de la population active – est une opportunité de mieux saisir les réalités économiques auxquels furent soumises la population. L'évolution des conditions de vie eut un impact tout aussi décisif sur l'opinion que celles de la situation politique et militaire.

La collaboration de Luxembourgeois en dehors des frontières de leur pays sera évoquée dans la dernière partie de ce livre. Un chapitre est consacré aux sections de la VdB en France et en Belgique, ainsi qu'à l'attitude des Luxembourgeois dans ces pays. L'autre, enfin, évoquera les Luxembourgeois qui combattirent sous uniforme allemand.

La plupart des noms cités dans ce travail ont été anonymisés. La consultation de la plupart des dossiers du fonds Affaires politiques des Archives nationales

ne peut se faire que sur autorisation du Parquet général du Luxembourg. Pour l'obtenir il faut s'engager à masquer les noms des victimes, des prévenus et des condamnés. Pour des raisons d'éthique, j'ai choisi de faire de même pour les noms provenant tous les autres fonds d'archives. Les faits dont il est question ont ouvert des plaies qui, malgré le passage de deux générations, ne sont pas encore totalement cicatrisées. Il est inutile de raviver inutilement la douleur des victimes et il est vain de faire ou de refaire le procès de personnes qui, pour la plupart, sont aujourd'hui décédées. Il n'est pas question non plus de mettre dans l'embarras ceux qui portent leurs noms. Je m'intéresse à un phénomène de société, pas à des comportements individuels.

Dans certains cas pourtant les noms apparaîtront en entier. Damien Kratzenberg, Camille Dennemeyer, Eugène Ewert ou Emmanuel Cariers sont si notoirement associés à la collaboration qu'il serait absurde de masquer leurs noms. Les personnalités qui occupaient des postes à responsabilités, comme les membres des Commissions administrative et politique, les dirigeants de l'ARBED ou les porte-parole de la société civile seront également cités. Le caractère public de leurs fonctions et leur devoir d'exemplarité rendent *de facto* toute notion d'anonymat caduque.

Quelques précisions encore sur l'usage de termes allemands. Pour désigner la *Volksdeutsche Bewegung*, j'ai opté pour le genre féminin, qui est le sien en allemand et en luxembourgeois. C'est en effet par le féminin qu'on évoque le mouvement pro-allemand dans les textes luxembourgeois en français. J'emploierai aussi le terme allemand de *Volksdeutsch*, moins ambigu que sa traduction française: Allemand ethnique. Le Luxembourg étant aussi un pays francophone, cet usage me paraît tout à fait légitime. Les mots allemands seront écrits en italique, à l'exception de ceux dont l'usage est fréquent en français, par exemple: Führer, Reichsführer-SS, Waffen-SS, Wehrmacht, Abwehr, Reich, Gauleiter, Anschluss, Einsatzgruppen, Kriegsmarine, Kommandantur.

Les sources

Retrouver des traces de collaboration au Luxembourg dans les archives est une tâche souvent frustrante. Les fonds disponibles sont très lacunaires. Avant de quitter le territoire luxembourgeois en septembre 1944, les autorités allemandes ainsi que les dirigeants de la VdB tentèrent de détruire leurs archives. Ils y sont parvenus dans une mesure qu'il est impossible de quantifier. Dans les mois qui suivirent, les documents restés sur le territoire luxembourgeois furent saisis par l'*Unio'n*, afin de constituer des pièces à conviction en vue de l'épuration. Pour

cette raison, il est possible d'en retrouver dans les dossiers juridiques de l'épuration, contenus dans les fonds Epuration, Justice et Affaires politiques. Beaucoup d'autres documents saisis reposèrent en revanche dans les cartons des mouvements de résistance, remisés éventuellement dans le grenier de quelque vétéran. Certains finirent par disparaître, d'autres échouèrent à leur tour aux Archives Nationales de Luxembourg.

Avant de consulter ces fonds, je me suis d'abord intéressé aux rapports de situation et de moral établis par le SD, service de renseignement de la SS et pièce maîtresse de l'appareil de répression nazi. Ces rapports sont conservés dans le fonds *Chef der Zivilverwaltung* (CdZ) des ANL. Relativement nombreux, ces rapports fournissent de riches informations sur la situation générale au Luxembourg, sur l'attitude des différentes classes sociales, la situation économique, la perception de la VdB ainsi que sur la lutte contre les soi-disant «ennemis du peuple» et les mouvements de résistance. Ces documents sont conservés dans des classeurs contenant plusieurs dossiers, regroupant eux-mêmes divers sous-dossiers composés d'un nombre variable de rapports. Ces derniers seront cités de la manière suivante: ANL CdZ (abréviation du fonds) SD 026 (cote du classeur), quatrième dossier, rapport du 5 août 1940, B3bis (cote du sous-dossier), 1–12 (numéros de pages).

Les rapports du SD doivent être abordés avec réserve, en premier lieu parce qu'ils nous informent très inégalement sur la période de l'occupation. Pour les six premiers mois de l'occupation il existe, en moyenne, deux rapports par semaine. Il n'y a plus ensuite, jusqu'au printemps 1941, qu'un rapport par mois. Très peu de rapports de l'année 1942 ont été conservés. Un seul date de 1943, aucun de 1944. En ce qui concerne leur contenu, il faut relever la tendance des agents du SD à déformer la réalité de l'époque, notamment en grossissant les moindres signes de mécontentement – ce qui est dans l'ordre des choses, puisque leur mission exigeait qu'ils se concentrent sur ces phénomènes. Les agents du SD entretenaient aussi avec le Gauleiter Simon des rapports ambigus qui oscillaient entre coopération et rivalité. A partir de la seconde moitié du mois d'août 1940, Gustav Simon reçut une copie de chaque rapport. Dès lors, ils n'eurent plus uniquement pour finalité de fournir des informations sur la situation au Luxembourg mais d'orienter la politique du Gauleiter dans un sens conforme aux conceptions et aux intérêts du RSHA, dont la Sipo-SD était l'antenne au Luxembourg. Nous verrons comment l'analyse de la VdB en fut biaisée.

Pour confirmer les informations contenues dans les rapports du SD, j'ai préféré, dans la mesure du possible, les recouper avec d'autres sources, par exemple les rapports que reçut, de son côté, le Gouvernement en exil. Ces rapports sont conservés sur des microfilms du fonds ministère des Affaires étrangères (AE). Ils seront cités ainsi: ANL AE (abréviation du fonds) Gt Ex 278 (cote du dossier),